



**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

---

Aux personnes intéressées par le projet de règlement RU.09.2012.01 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures RU.09.2012, afin de tenir compte des modifications apportées par le projet de loi numéro 67 à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de modifier diverses dispositions.

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro RU.09.2012.01 et intitulé :

*Projet de règlement numéro RU.09.2012.01 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures numéro RU.09.2012 afin de tenir compte des modifications apportées par le projet de loi numéro 67 à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de modifier diverses dispositions.*

Ce projet vise à apporter une modification au contenu minimal d'une demande de dérogation mineure et à hausser la tarification exigible pour l'étude d'une demande de dérogation mineure.

Ce projet vise également à ajuster le cheminement d'une demande en fonction du projet de Loi 67, sanctionné par le gouvernement du Québec le 25 mars 2021.

Une assemblée de consultation aura lieu le **mercredi 5 mars 2025 à 18 h 45** à la salle communautaire Strong, située au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles (Québec) J0R 1A0.

Au cours de cette assemblée, la Municipalité expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. De plus, les personnes intéressées sont invitées à poser leurs questions concernant l'assemblée publique de consultation à la direction générale par courriel au [questions@mille-isles.ca](mailto:questions@mille-isles.ca).

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Mille-Isles, situé au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, ou sur le site Internet de la Municipalité de Mille-Isles, sous l'onglet « règlements municipaux ».

**Donné à Mille-Isles, ce 18<sup>e</sup> jour de février 2025.**

**Gabriel Therrien**  
Directeur général et greffier-trésorier